



Terasse avec vue direct

Par **oligigi**, le **18/09/2019** à **15:25**

Bonjour à tous
Qui pourrait me renseigner ?
Pour information , une terrasse (30m/2.20m) qui n'apparait pas sur aucun plan et n'a pas été déclarée à la mairie.
Elle donne une vue directe sur notre jardin et se trouve à 80 cm de la limite de propriété et à une hauteur de 1.40 m.
Un brise vue devait être installé pour occulter complètement la vue et initialement la végétation arrachée devait être replantée.
Finalement un mur de séparation de 1.80m a été fait et un garde-corps a été placé pour éviter que les futurs locataires ne fassent une chute de + de 3 mètres sur notre terrain .
Merci de votre retour

Par **Lag0**, le **18/09/2019** à **19:02**

Bonjour,
Les 80cm, c'est en vue droite ou oblique ?

Par **oligigi**, le **18/09/2019** à **19:46**

bonjour lagoon, oui vue droite si besoin. je peut envoyé photos rnmerci